Image not found or type unknown

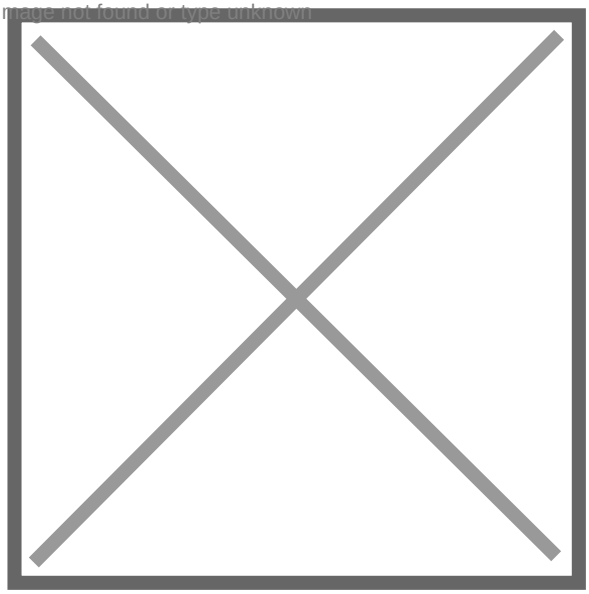

Urgent jai vendu une voiture et recois les amendes

Par **sonny62**, le **13/06/2015** à **10:13**

sonny BONJOUR
loeuilleux

voila jai vendu un vehicule o mois de fevrier a un homme on a effectueé les certifica de vente ensemble cher quelqun de ma famille et depui quelque temp je recois des amendes avec des point de permi en moin aussi. je ne sais pas quoi faire car jai egareé mon papier de vente .jei été a la sous prefecture pour un duplicata et il mon dit quil avait aucune trace de ce papier !.donc je leur et expliquer que je leur et bien donneé le papier mais en gros il s'en "foutai" et moi je suis de calais les amende se sont effectué a lille et l'autre a rouen donc je vous fai appel pour savoir comment je peux faire j'espere que quelqun pourra m'aider merci de votre aide et de votre comprehension

cordialemen MRloeuilleux

Par **alterego**, le **13/06/2015** à **11:15**

..

Bonjour,

Vous mal informée ou négligente et lui malveillant.
Déposez plainte contre votre acheteur qui n'a pas répondu à son obligation de mettre le certificat de circulation à son nom.

Ne cherchez pas à discuter avec lui, il sait très bien ce qu'il a fait.

Le service de la Préfecture ne s'en fout pas, tout simplement il n'est pas concerné par cette histoire.

Vous avez égaré la page de l'acte de vente vous revenant mais si vous l'aviez adressé ou remis à la Préfeture elle l'aurait. Négligence de votre part probablement qui n'excuse pas l'acquéreur.

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés